

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
 Session du 11 décembre au 16 mars 2018

RÉSIDENT AGGLO

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Email :

Tarif activité : 74 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
17h30-18h15 Jardin aquatique		14h-14h45 Initiation		
17h30-18h15 Perfectionnement	17h30-18h15 Initiation	15h-15h45 Jardin aquatique	17h30-18h15 Initiation	17h30-18h15 Initiation
18h15-19h Initiation	17h30-18h15 Perfectionnement	16h-16h45 Perfectionnement	17h30-18h15 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 4 décembre 2017 à l'accueil de la piscine.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Justificatif de domicile ; pièce d'identité. **Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min • Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre aquatique Léo Lagrange et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
 Session du 11 décembre au 16 mars 2018

RÉSIDENT AGGLO

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Email :

Tarif activité : 74 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
17h30-18h15 Jardin aquatique		14h-14h45 Initiation		
17h30-18h15 Perfectionnement	17h30-18h15 Initiation	15h-15h45 Jardin aquatique	17h30-18h15 Initiation	17h30-18h15 Initiation
18h15-19h Initiation	17h30-18h15 Perfectionnement	16h-16h45 Perfectionnement	17h30-18h15 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 4 décembre 2017 à l'accueil de la piscine.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Justificatif de domicile ; pièce d'identité. **Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min • Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre aquatique Léo Lagrange et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
 Session du 11 décembre au 16 mars 2018

RÉSIDENT HORS AGGLO

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Email :

Tarif activité : 82 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
17h30-18h15 Jardin aquatique		14h-14h45 Initiation		
17h30-18h15 Perfectionnement	17h30-18h15 Initiation	15h-15h45 Jardin aquatique	17h30-18h15 Initiation	17h30-18h15 Initiation
18h15-19h Initiation	17h30-18h15 Perfectionnement	16h-16h45 Perfectionnement	17h30-18h15 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 4 décembre 2017 à l'accueil de la piscine.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Le coupon d'inscription rempli, daté et signé. **Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min • Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre aquatique Léo Lagrange et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
 Session du 11 décembre au 16 mars 2018

RÉSIDENT HORS AGGLO

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Portable :

Email :

Tarif activité : 82 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
17h30-18h15 Jardin aquatique		14h-14h45 Initiation		
17h30-18h15 Perfectionnement	17h30-18h15 Initiation	15h-15h45 Jardin aquatique	17h30-18h15 Initiation	17h30-18h15 Initiation
18h15-19h Initiation	17h30-18h15 Perfectionnement	16h-16h45 Perfectionnement	17h30-18h15 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 4 décembre 2017 à l'accueil de la piscine.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Le coupon d'inscription rempli, daté et signé. **Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min • Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du centre aquatique Léo Lagrange et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
 Session du 11 décembre au 17 mars 2018

RÉSIDENT AGGLO

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : Portable :
 Email :

Tarif activité : 74 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		14h-14h45 Perfectionnement			14h-14h45 Initiation
		15h-15h45 Initiation			15h-15h45 Perfectionnement
		16h30-17h15 Jardin aquatique			
	17h30-18h15 Perfectionnement	17h20-18h05 Jardin aquatique		17h30-18h15 Perfectionnement	
	18h25-19h10 Perfectionnement		18h-18h45 Perfectionnement	18h25-19h10 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 4 décembre 2017 dès 14h à l'accueil de la piscine.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Justificatif de domicile ; pièce d'identité. **Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min • Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la piscine Muriel Hermine et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'enregistrement des cartes d'adhérents permettant le passage au contrôle d'accès informatisés. Les destinataires des données sont : la Direction des équipements aquatiques. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction des équipements aquatiques. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
 Session du 11 décembre au 17 mars 2018

RÉSIDENT AGGLO

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : Portable :
 Email :

Tarif activité : 74 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		14h-14h45 Perfectionnement			14h-14h45 Initiation
		15h-15h45 Initiation			15h-15h45 Perfectionnement
		16h30-17h15 Jardin aquatique			
	17h30-18h15 Perfectionnement	17h20-18h05 Jardin aquatique		17h30-18h15 Perfectionnement	
	18h25-19h10 Perfectionnement		18h-18h45 Perfectionnement	18h25-19h10 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 4 décembre 2017 dès 14h à l'accueil de la piscine.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Justificatif de domicile ; pièce d'identité. **Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min • Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la piscine Muriel Hermine et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'enregistrement des cartes d'adhérents permettant le passage au contrôle d'accès informatisés. Les destinataires des données sont : la Direction des équipements aquatiques. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction des équipements aquatiques. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
 Session du 11 décembre au 16 mars 2018

RÉSIDENT HORS AGGLO

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : Portable :
 Email :

Tarif activité : 82 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		14h-14h45 Perfectionnement			14h-14h45 Initiation
		15h-15h45 Initiation			15h-15h45 Perfectionnement
		16h30-17h15 Jardin aquatique			
	17h30-18h15 Perfectionnement	17h20-18h05 Jardin aquatique		17h30-18h15 Perfectionnement	
	18h25-19h10 Perfectionnement		18h-18h45 Perfectionnement	18h25-19h10 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 4 décembre 2017 dès 14h à l'accueil de la piscine.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Le coupon d'inscription rempli, daté et signé. **Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min • Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la piscine Muriel Hermine et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'enregistrement des cartes d'adhérents permettant le passage au contrôle d'accès informatisés. Les destinataires des données sont : la Direction des équipements aquatiques. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction des équipements aquatiques. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

NATATION ENFANT

Forfait 10 séances (places limitées)
 Session du 11 décembre au 16 mars 2018

RÉSIDENT HORS AGGLO

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Ville :
 Tél : Portable :
 Email :

Tarif activité : 82 €

Règlement : chèque carte bancaire Espèces Chèques vacances Coupons sports

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
		14h-14h45 Perfectionnement			14h-14h45 Initiation
		15h-15h45 Initiation			15h-15h45 Perfectionnement
		16h30-17h15 Jardin aquatique			
	17h30-18h15 Perfectionnement	17h20-18h05 Jardin aquatique		17h30-18h15 Perfectionnement	
	18h25-19h10 Perfectionnement		18h-18h45 Perfectionnement	18h25-19h10 Perfectionnement	

INSCRIPTIONS

Inscriptions à partir du 4 décembre 2017 dès 14h à l'accueil de la piscine.

DOCUMENTS À FOURNIR IMPÉRATIVEMENT À L'INSCRIPTION

Le coupon d'inscription rempli, daté et signé. **Tout dossier incomplet ou non conforme ne sera pas enregistré.**

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

- La séance dure 45 min • Il n'y a pas de séance les jours fériés et pendant les vacances scolaires.
- L'absence à une ou plusieurs séances ne fait l'objet ni de rattrapage ni de remboursement.

Je soussigné(e), M..... reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de la piscine Muriel Hermine et des conditions d'inscription ci-dessus et m'engage à les respecter.

« Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à l'enregistrement des cartes d'adhérents permettant le passage au contrôle d'accès informatisés. Les destinataires des données sont : la Direction des équipements aquatiques. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Direction des équipements aquatiques. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.